O'BRIEN, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 637; le dit lot No. 17 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Salcedo.

OTT, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....$00
Taxe de 1883, montant à.....60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'Ilet No. 852, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent ensemble 48 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

OSBORN, CHARLES HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme le lot No. 24 de l'Ilet No. 522; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 143 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre coté.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$96 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme lots Nos. 2 à 8 de l'Ilet No. 43, la dite portion mesure 72 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 164 pieds.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$40 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignée comme une portion de l'Ilet No. 43, la dite portion mesure 72 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 164 pieds.

POSEY, DR. J. L.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Polymnie, Baronne, Carondelet et Felicite, désignée comme une portion de l'Ilet No. 345.

POELMAN, MME HELEN, EPOUSE DE DANIEL SCHUPLER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 et 21 à 24 de l'Ilet No. 706.

POMEROY, C. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Telemaque, Cortez, Baudin et Bank.

POWELL, MME HANNAH—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 1 à 3, 5 à 7 et 11 à 23 de l'Ilet No. 817.

PEARCE, MME W. J.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme les lots No. 9 et 10 de l'Ilet No. 517, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds.

PRATS, V.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Cypress, désignés comme les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'Ilet No. 346; les dits lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 114 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Liberté et Cypress.

PICKETT, W. S.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 50
Taxe de 1883, montant à.....7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, Olympe, Bank et Baudin, désigné comme l'Ilet No. 820.

PALMER, J. H. E., ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 830; le dit lot No. 21 mesure 60 pieds de face sur 75 pieds de profondeur; le dit lot No. 22 mesure 62 pieds de face sur 75 pieds de profondeur d'un coté et 117 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 23 mesure 65 pieds de face sur 75 pieds de profondeur d'un coté et 115 pieds de l'autre coté.

PARKER, ALBERT—
Taxe de 1882, montant à.....45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-blave, Lafayette, Tonti et Florida Landing, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 56; le dit lot No. 7 mesure 27 pieds de face au Florida Landing sur 100 pieds de profondeur.

PARHAM, WM—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 et 21 à 24 de l'Ilet No. 706.

POMEROY, C. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Telemaque, Cortez, Baudin et Bank.

POWELL, MME HANNAH—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 1 à 3, 5 à 7 et 11 à 23 de l'Ilet No. 817.

PEARCE, MME W. J.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 517, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds.

PRATS, V.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Cyprès, désignés comme les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'Ilet No. 346; les dits lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 114 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Liberté et Cyprès.

PICKETT, W. S.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 50
Taxe de 1883, montant à.....7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, Olympe, Bank et Baudin, désigné comme l'Ilet No. 820.

PUY, HENRY—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Fortaine St Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 263, le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces.

PRUDHOMME, F.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Soult, Pierce, le Nouveau Canal et la rue Gravier, désignée comme une portion de l'Ilet No. 747.

PAVAGEAU, R—
Taxe de 1882, montant à.....$60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 17 de l'Ilet No. 637; le dit lot No. 17 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Salcedo.

OTT, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 852, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent ensemble 48 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

OSBORN, CHARLES HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme le lot No. 24 de l'Ilet No. 522; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 143 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre coté.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$96 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme lots Nos. 2 à 8 de l'Ilet No. 43, les dits lots Nos. 2 à 8 mesurent 175 pieds de face à la rue Henderson sur une profondeur de 180 pieds.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$40 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignée comme une portion de l'Ilet No. 43, la dite portion mesure 72 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 164 pieds.

POSEY, DR. J. L.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Polymnie, Baronne, Carondelet et Felicite, désignée comme une portion de l'Ilet No. 345.

POELMAN, MME HELEN, EPOUSE DE DANIEL SCHUPLER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 et 21 à 24 de l'Ilet No. 706.

POMEROY, C. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Telemaque, Cortez, Baudin et Bank.

POWELL, MME HANNAH—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 1 à 3, 5 à 7 et 11 à 23 de l'Ilet No. 817.

PEARCE, MME W. J.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 517, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds.

PRATS, V.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Cyprès, désignés comme les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'Ilet No. 346; les dits lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 114 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Liberté et Cyprès.

PICKETT, W. S.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 50
Taxe de 1883, montant à.....7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, Olympe, Bank et Baudin, désigné comme l'Ilet No. 820.

PUY, HENRY—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Fortaine St Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 263, le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces.

PRUDHOMME, F.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Soult, Pierce, le Nouveau Canal et la rue Gravier, désignée comme une portion de l'Ilet No. 747.

PAVAGEAU, R—
Taxe de 1882, montant à.....$60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 17 de l'Ilet No. 637; le dit lot No. 17 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Salcedo.

OTT, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 852, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent ensemble 48 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

OSBORN, CHARLES HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme le lot No. 24 de l'Ilet No. 522; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 143 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre coté.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$96 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme lots Nos. 2 à 8 de l'Ilet No. 43, les dits lots Nos. 2 à 8 mesurent 175 pieds de face à la rue Henderson sur une profondeur de 180 pieds.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$40 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignée comme une portion de l'Ilet No. 43, la dite portion mesure 72 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 164 pieds.

POSEY, DR. J. L.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Polymnie, Baronne, Carondelet et Felicite, désignée comme une portion de l'Ilet No. 345.

POELMAN, MME HELEN, EPOUSE DE DANIEL SCHUPLER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 et 21 à 24 de l'Ilet No. 706.

POMEROY, C. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Telemaque, Cortez, Baudin et Bank.

POWELL, MME HANNAH—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 1 à 3, 5 à 7 et 11 à 23 de l'Ilet No. 817.

PEARCE, MME W. J.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 517, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds.

PRATS, V.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Cyprès, désignés comme les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'Ilet No. 346; les dits lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 114 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Liberté et Cyprès.

PICKETT, W. S.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 50
Taxe de 1883, montant à.....7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, Olympe, Bank et Baudin, désigné comme l'Ilet No. 820.

PUY, HENRY—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Fortaine St Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 263, le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces.

PRUDHOMME, F.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Soult, Pierce, le Nouveau Canal et la rue Gravier, désignée comme une portion de l'Ilet No. 747.

PAVAGEAU, R—
Taxe de 1882, montant à.....$60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 17 de l'Ilet No. 637; le dit lot No. 17 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Salcedo.

OTT, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 852, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent ensemble 48 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

OSBORN, CHARLES HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme le lot No. 24 de l'Ilet No. 522; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 143 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre coté.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$96 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme lots Nos. 2 à 8 de l'Ilet No. 43, les dits lots Nos. 2 à 8 mesurent 175 pieds de face à la rue Henderson sur une profondeur de 180 pieds.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$40 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignée comme une portion de l'Ilet No. 43, la dite portion mesure 72 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 164 pieds.

POSEY, DR. J. L.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Polymnie, Baronne, Carondelet et Felicite, désignée comme une portion de l'Ilet No. 345.

POELMAN, MME HELEN, EPOUSE DE DANIEL SCHUPLER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 et 21 à 24 de l'Ilet No. 706.

POMEROY, C. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Telemaque, Cortez, Baudin et Bank.

POWELL, MME HANNAH—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 1 à 3, 5 à 7 et 11 à 23 de l'Ilet No. 817.

PEARCE, MME W. J.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 517, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds.

PRATS, V.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Cyprès, désignés comme les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'Ilet No. 346; les dits lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 114 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Liberté et Cyprès.

PICKETT, W. S.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 50
Taxe de 1883, montant à.....7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, Olympe, Bank et Baudin, désigné comme l'Ilet No. 820.

PUY, HENRY—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Fortaine St Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 263, le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces.

PRUDHOMME, F.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Soult, Pierce, le Nouveau Canal et la rue Gravier, désignée comme une portion de l'Ilet No. 747.

PAVAGEAU, R—
Taxe de 1882, montant à.....$60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 17 de l'Ilet No. 637; le dit lot No. 17 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Salcedo.

OTT, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme les lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 852, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent ensemble 48 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

OSBORN, CHARLES HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme le lot No. 24 de l'Ilet No. 522; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 143 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre coté.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$96 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignés comme lots Nos. 2 à 8 de l'Ilet No. 43, les dits lots Nos. 2 à 8 mesurent 175 pieds de face à la rue Henderson sur une profondeur de 180 pieds.

ASILE DES ORPHELINES POYDRAS—
Taxe de 1882, montant à.....$40 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Terpsichore, Henderson et Peters, désignée comme une portion de l'Ilet No. 43, la dite portion mesure 72 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 164 pieds.

POSEY, DR. J. L.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Polymnie, Baronne, Carondelet et Felicite, désignée comme une portion de l'Ilet No. 345.

POELMAN, MME HELEN, EPOUSE DE DANIEL SCHUPLER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Génois, Bank et Palmyre, désignés comme les lots Nos. 1 à 12 et 21 à 24 de l'Ilet No. 706.

POMEROY, C. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lieu de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Telemaque, Cortez, Baudin et Bank.

POWELL, MME HANNAH—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Murat, Olympe, Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 1 à 3, 5 à 7 et 11 à 23 de l'Ilet No. 817.

PEARCE, MME W. J.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gasquet et Canal, désigné comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 517, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds.

PRATS, V.—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Howard, Julie et Cyprès, désignés comme les lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 de l'Ilet No. 346; les dits lots Nos. 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 114 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Liberté et Cyprès.

PICKETT, W. S.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 50
Taxe de 1883, montant à.....7 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, Olympe, Bank et Baudin, désigné comme l'Ilet No. 820.

PUY, HENRY—
Taxe de 1882, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Fortaine St Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 263, le dit lot No. 25 mesure 24 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 96 pieds 10 pouces.

PRUDHOMME, F.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Soult, Pierce, le Nouveau Canal et la rue Gravier, désignée comme une portion de l'Ilet No. 747